

LA RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE BANCAIRE



CONTEXTE

Depuis la crise économique et financière de 2008, la réglementation prudentielle s'est considérablement développée, permettant de renforcer la solvabilité des banques. Mais cette réglementation est également utilisée comme un levier pour contraindre la gestion des banques au quotidien (caractéristiques des opérations, gestion des risques, ...). Dans ce contexte, il est essentiel que l'ensemble des professionnels puissent appréhender les enjeux de cette réglementation et au-delà, les interactions avec les différents métiers et fonctions de la banque.

OBJECTIFS

- Découvrir la réglementation prudentielle.
- Se familiariser avec les différents indicateurs et ratios réglementaires.
- Connaître les dernières évolutions et en comprendre les enjeux..

PUBLIC

- Juristes de banques
- Avocats
- Comptables
- Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. PRÉSENTATION DE LA RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE

- 1.1 L'évolution de la réglementation au regard des crises
- 1.2 De l'élaboration des normes à leur application en Europe
 - Les différents acteurs
 - Comment se font les normes ?
- 1.3 Interactions du prudentiel dans les activités bancaires
 - Quelles sont les fonctions concernées ?
 - Quel impact sur la gestion des banques au quotidien ?

2. PILIER 1 : ÉTAT DE LA RÉGLEMENTATION

- 2.1 Les exigences au titre de la supervision :
 - Les fonds propres prudentiels
 - Les ratios de solvabilité et actifs pondérés
 - Le ratio de levier
 - Les ratios de liquidité
 - Les grands risques
- 2.2 Les exigences au titre de la résolution

3. ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES : EN ROUTE VERS BÂLE 4

- Enseignements de la crise COVID
- CRR3 et les enjeux de la transposition des accords de Bâle finalisés
- Les nouveaux risques (cyber, ESG, ...)

FORMATEUR

Damien Vaudé est *Leader Regulatory Watch and ECB interface ERM (Enterprise Risk Management)* au sein de Natixis. Il était à la FBF auparavant.



LUNDI 14 MARS 2022

DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et cas pratiques, QCM
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04